

**ARRETE n° 25-506**

Chargée de coordination EUT+ Accelerate DGS

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;  
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1<sup>er</sup> juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**ARRETE**

**Article 1 :**

Madame Audrey LACOUR - Ingénieure d'Etudes est nommée Chargée de coordination EUT+ Accelerate au sein de la Direction Générale des Services à compter du 3 janvier 2026, jusqu'à la fin de la phase Accelerate, soit jusqu'au 31 octobre 2027.

**Article 2 :**

Cette fonction sera prise en compte dans le RIFSEEP de l'agent pour la période concernée dont les objectifs sont fixés dans la lettre de mission jointe.

Fait à Troyes, le 15 décembre 2025

Vu par l'intéressée  
Le :

Pr Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT

Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressée

DRH

Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)